
Arrêté du comité de salut public du 21 brumaire confiant toutes les opérations militaires en deçà de la ligne droite de la Loire au général Rossignol, lors de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Arrêté du comité de salut public du 21 brumaire confiant toutes les opérations militaires en deçà de la ligne droite de la Loire au général Rossignol, lors de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 494-495;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38788_t1_0494_0000_4;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

pensé qu'il était essentiel de balayer le sol de la liberté de tous les brigands, ou de les précipiter dans la mer avant long-temps; nous avons cru devoir prendre de grandes mesures, les ordres sont donnés pour leur exécution; prépare de ton côté les autres moyens locaux, rassemble les républicains, réunis les forces, électrise les armes et frappe un grand coup.

Aussitôt que tu seras arrivé, tu pourras renvoyer ici les représentants Garnier, Le Carpentier, le Tourneur et Pocholle. Un décret les rappelle aussitôt qu'ils seront remplacés.

« Adieu : Activité, énergie et réunion de forces.

« Salut et fraternité. »

Autre lettre, écrite de Paris, le 30 brumaire, l'an II de la République française une et indivisible.

Le Comité de Salut public au représentant du peuple Jean-Bon-Saint-André, à Coutances ou Cherbourg.

« Citoyens collègue,

« Nous applaudissons à ton zèle patriotique, tu as franchi bien des obstacles et tu es à même de rendre à la République un grand service en défendant Cherbourg, convoité par les brigands fugitifs de la Vendée. Continue tes travaux et rallie les forces pour mettre Cherbourg à l'abri.

« Mais le comité de Salut public n'a jamais entendu te confiner à Cherbourg et indiquer des bornes à tes soins actifs; il a désiré te placer à la défense de la Manche; aussi tu es autorisé à aller partout où ta présence sera nécessaire, où tes secours seront utiles.

« La véritable défense de Cherbourg nous paraît être dans la tranquillité du Cotentin; c'est par là que les brigands pourront l'attaquer. Les militaires qui sont sur les lieux te l'expliqueront encore mieux que nous ne pouvons le faire. Le comité apprendra avec plaisir que tu es là où est l'armée. Tu lui inspireras du courage et une impulsion révolutionnaire.

« On se trompe de croire notre situation très-mauvaise par rapport à la Vendée, puisque d'un côté les brigands sont battus à Granville avec grande perte, et que de l'autre, Bourbotte et Tureau nous apprennent par une lettre de Rennes, datée du 26 brumaire, que les armées des côtes de Brest et de celles de l'Ouest sont réunies et marchent contre les rebelles. Ils ne tarderont pas, disent-ils, à être cernés de toutes parts; ils ne peuvent pénétrer au nord de Granville, la mer les arrête du côté de l'Ouest, ainsi que les forces que nous avons à Saint-Malo, Dol et Dinan. Au midi, les armées de l'Ouest et de Brest réunies vont tomber sur leurs derrières et leur couper leur retraite, et les troupes du Calvados, rapprochées maintenant de Vire, Villedieu et Mortain, nous assurent à l'est un point respectable de défense; notre situation militaire ne peut qu'ajouter aux espérances que fait naître la volonté formelle de nos soldats d'achever promptement la destruction des brigands. Ainsi d'après cette lettre de Tureau et Bourbotte, le courage des représentants doit se relever et réunir toutes les forces vers un coup décisif, avant que les scélérats fugitifs puissent gagner la mer.

« Le comité a envoyé un plan de campagne aux représentants près les divers corps de troupes et aux généraux.

« Nous avons appris avec satisfaction que nos vues de défense étaient les mêmes que celles des représentants du peuple et des généraux; il ne manque plus que l'exécution simultanée par les chefs et les divers corps de troupes. Nous ne pouvons avoir de véritables succès qu'au prix de ce concours de vues et de moyens.

Les représentants sont prévenus d'entretenir une correspondance plus fréquente entre eux et nous.

« De notre côté, nous tirons des forces du nord pour vous les envoyer. Ainsi vous réunirez à un plan établi et à des forces réunies de nouvelles troupes bien aguerries, bien disciplinées, au nombre de 15,000, commandées par le général Duquesnoy. *La victoire se range du côté des gros bataillons.*

« Tirez du Havre par mer et de Saint-Malo tous les secours nécessaires. Toute la côte de l'Océan est solidaire de vos succès et de vos moyens. Il faut exterminer cette horde scélérate et fanatique; il faut balayer avant l'hiver le sol de la liberté.

« Quant aux secours à accorder aux citoyens dont les propriétés ont été ravagées, prends dans les caisses des districts pour des secours provisoires, et nous ferons arriver les secours définitifs et décrétés déjà par la Convention nationale. Les rebelles nous laissent assez de biens et de propriétés pour dédommager les victimes de ce cruel fanatisme.

« Courage, union, fraternité.

« P. S. Le comité se repose entièrement sur un de ses membres aussi patriote que toi. Adieu. »

Arrêté du 21 brumaire.

Le Comité de Salut public arrête ce qui suit :

1^o Toutes les forces dirigées contre les rebelles en deçà de la rive droite de la Loire seront réunies sous le commandement du général Rossignol;

2^o Ce général rassemblera ses forces, agira en masse, poursuivra les ennemis sans relâche et avec méthode; il ne risquera point d'affaire générale avant le secours qui doit lui arriver, à moins que le succès ne soit presque certain; il entretiendra la correspondance la plus active avec le comité de Salut public;

3^o Le ministre de la guerre donnera les ordres les plus prompts pour renforcer l'armée dirigée contre les rebelles. A cet effet, il y fera passer, sans aucun délai, 15,000 hommes de l'armée du Nord, sous les ordres du général Duquesnoy;

4^o Le ministre de la guerre donnera en même temps les ordres nécessaires, tant au général Sepher qu'au commandant de l'armée de l'Ouest, ainsi qu'à ceux qui sont à la tête des rassemblements armés de l'Orne et de la Sarthe, pour qu'ils fassent marcher, à la demande du général Rossignol, toutes les forces qui sont à leur disposition;

5^o Le ministre de la guerre fera partir sur-le-champ un officier de confiance qui se rendra à Alençon et de là à Laval et à Rennes, s'il est possible, et qui dépêchera lui-même des courriers de ces différents lieux pour instruire le ministre de la position des rebelles et de celle de nos armées. Cet officier continuera de même de donner des renseignements sur l'état des choses, en s'approchant de plus en plus des brigands.

et ce jusqu'à ce qu'il lui soit donné l'ordre de revenir à Paris.

Il a appelé le général Duquesnoy pour commander provisoirement l'armée de l'Ouest, et devancer le puissant secours de l'armée du Nord. (Malheureusement ce général est tombé malade à Lisièux.)

Arrêté du 23 brumaire.

Le comité de Salut public arrête que le ministre de la guerre donnera ordre au général Duquesnoy de se rendre sur-le-champ à l'armée dirigée contre les rebelles de la Vendée et pays circonvoisins, pour prendre, en sa qualité de général de division, le commandement provisoire de l'armée de l'Ouest. »

Le comité ne perdait pas de vue les besoins du soldat. Il prenait un arrêté dans le même temps pour des effets d'habillement.

Arrêté du 23 brumaire.

Le comité de Salut public arrête que le ministre de la guerre donnera, sur-le-champ, les ordres nécessaires pour faire partir en poste 4.000 paires de souliers pour l'armée de l'Ouest au Mans, et où le général de l'armée de l'Ouest les fera venir. »

Malgré toutes ces mesures, des précautions nouvelles étaient sans cesse mises à l'ordre du jour par le comité. Il apprend que les brigands se détachent de l'armée, trompent la surveillance des gardes de la Loire avec de faux passeports, et rentrent furtivement dans la Vendée. Le comité ferme le passage.

Arrêté du 23 brumaire.

Le comité de Salut public informé que les brigands, échappés de la Vendée, cherchent à y rentrer, et se sont présentés en assez grand nombre dans les communes qui bordent la rive droite de la Loire, pour repasser cette rivière, arrête que le ministre de la guerre donnera les ordres les plus prompts pour que les points où ces passages seraient possibles soient occupés par des pelotons de force armée, à qui il sera donné la consigne de surveiller avec la plus scrupuleuse exactitude tous ceux qui s'en approcheront, avec ordre d'arrêter ceux qui seraient suspects, surtout s'ils avaient des armes, et au besoin de faire feu sur eux.

Le ministre de la guerre fera connaître au comité de Salut public les mesures qui auront été prises en exécution du présent arrêté.

J'entends ici le cri de ces improbateurs éternels. Pourquoi tant de temps perdu? Pourquoi tant de retardement dans l'attaque des brigands, tandis qu'ils dévastent? Chaque ville chaque commune veut une armée. Chaque district, au lieu de se défendre, envoie à Paris une députation.

Improbateurs malveillants, apprenez qu'on préparait les moyens de les exterminer à coup sûr. N'est-il pas absurde de vouloir à la fois et qu'on ne fasse que des attaques en masse, et qu'on attaque à l'instant même, lorsque les forces sont disséminées? Il faut être conséquent, et donner aux masses le temps de se former. Les opérations de la guerre sont-elles autre chose qu'un enchaînement de malheurs qui

désolent l'humanité? Le vrai courage ne verse pas des larmes stériles, ne pousse pas des cris impuissants; il calcule froidement les moyens d'attaque et de défense; il en prépare le succès; il laisse bourdonner autour de lui les frêles parasites qui ne savent que faire des piqûres; et quand le moment est venu, il frappe le coup décisif.

Pendant que nous prenions ces mesures, les brigands effrayaient et dévastaient les départements condamnés à leur passage. Il fallait aux brigands un port: la flotte anglaise, les brigands de Londres et les émigrés de Jersey étaient prêts; la mer était devenue subitement la confidente des crimes de William Pitt et de son imbécile de maître.

Les brigands attaquent Granville avec une violence égale à leur besoin; mais Lecarpentier avait tout disposé avec une énergie égale à celle des habitants de ce port. Les faubourgs sont brûlés par ses ordres; les fortifications sont défendues, et les brigands, honteusement forcés, sont obligés de se replier avec une perte considérable.

Où fuiront-ils? Vers un autre point de la mer. Cancale leur aurait suffi. Saint-Malo était encore plus l'objet de leurs effroyables désirs. Cette ville fut mise promptement dans un état inexpugnable, et les brigands en furent instruits.

Où se porteraient-ils? Ils pouvaient aller également dans le département des Côtes-du-Nord, ou surprendre Saint-Malo, ou s'emparer de Rennes; ils pouvaient aussi diriger leur marche vers le Cotentin, y faire un établissement funeste et attaquer Cherbourg, cette partie si précieuse de la République.

Le comité peut aujourd'hui vous annoncer quelles mesures il avait prises pour parer à ce malheur.

Arrêté du 28 brumaire.

Le comité de Salut public, informé que les rebelles menacent d'envahir le département de la Manche, considérant que dans cette situation ils pourraient recevoir des secours de l'Angleterre, et s'y maintenir facilement par l'avantage de leur position, arrête :

1^o Le conseil exécutif fera porter sans délai tous les secours disponibles d'hommes et d'artillerie qui pourront être tirés des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure en avant des villes et communications de Saint-Lô et Coutances.

2^o Si cette première ligne était forcée, les troupes qui doivent la défendre se retireront sur la ligne de Carentan à Lassey, qu'ils défendront jusqu'à la dernière extrémité;

3^o Les subsistances et magasins qui se trouveront à Coutances, Saint-Lô et pays circonvoisins, seront transportés dès ce moment, et avec toute la promptitude possible, en arrière de la seconde ligne dont il vient d'être question, entre Carentan et Lassey;

4^o Les secours qui doivent provisoirement s'opposer aux rebelles pour les empêcher de pénétrer dans la presqu'île du ci-devant Cotentin, comme il vient d'être dit ci-dessus, seront renforcés au plus tôt par les premières forces qui seront tirées de l'armée du Nord, en vertu des précédents arrêtés;

5^o Le conseil exécutif pressera la réunion des forces de l'armée de l'Ouest et de celles des